

MISE A JOUR DES DONNEES DE L'ANNUAIRE DE L'ORGANISATION  
HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE  
(P-5)

- Références:
1. LC du BHI 62/2003 en date du 24 septembre 2003
  2. Programme 4 du programme de travail de l'OHI (T4.1.2)

Monsieur le Directeur,

Comme vous le savez, l'annuaire de l'OHI, qui est accessible de manière permanente sur le site web de l'OHI, est périodiquement mis à jour (normalement 4 fois par an) afin d'incorporer les modifications communiquées par le pays concerné ou bien signalées à l'occasion de réunions ou encore par d'autres sources.

En dehors de ces mises à jour périodiques, le Comité de direction demande, une fois par an, aux Etats membres ainsi qu'à tous les Etats non -membres inclus dans l'Annuaire, de vérifier les données contenues qui les concernent, et de les amender, si nécessaire, pour que les informations publiées soient aussi exactes que possible. Afin de faciliter ce processus de mise à jour, nous joignons en annexe à la présente les données de l'Annuaire relatives à votre pays, ainsi que tout appendice pertinent. Nous vous demandons de bien vouloir signaler toute correction, toute omission, etc., au secrétariat du BHI, dans les meilleurs délais. Nous vous prions également de vérifier minutieusement que les adresses e-mail indiquées pour votre pays sont toujours valables et de vous assurer que les informations fournies sur votre site web sont aussi complètes et à jour que possible. Il est également demandé aux Etats membres d'informer le BHI de la date de création de leur Service hydrographique, car le Comité de direction souhaite inclure ces informations dans l'Annuaire.

Nous vous remercions de bien vouloir procéder aux vérifications susmentionnées dans les plus brefs délais et de faire parvenir votre réponse au BHI, **le 30 novembre 2004, au plus tard**. En dehors de cette mise à jour annuelle, nous vous recommandons vivement de continuer à signaler toutes les modifications, au fur et à mesure qu'elles interviennent.

Nous vous remercions pour votre précieuse coopération et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre haute considération,

Pour le Comité de direction,

*(original signé)*

Capitaine de vaisseau Hugo GORZIGLIA  
Directeur

P.J.: Données de l'Annuaire relatives à votre pays, y compris tout appendice pertinent, etc.

Distribution: - Etats membres de l'OHI  
- Etats non-membres de l'OHI (inclus dans l'Annuaire de l'OHI)